

Mardi 02 juin 2020

Edition unique

Presse Nationale

> Politique



Adoption du code électoral et de la recomposition de la CEI/ Jeannot Ahoussou : « Le débat démocratique a eu lieu »

Le Sénat a adopté, le vendredi 29 mai 2020, quatre projets de lois suivant la procédure de discussion immédiate. Il s'agit des projets de lois portant ratification de l'ordonnance portant modification des articles 5,15,16 et 17 de la loi n°2019 708 du 05 août 2019 portant recomposition de la Commission électorale indépendante (CEI), le projet de loi relatif au nom et à celui du domicile. Ces quatre projets de lois ont été votés par la majorité des sénateurs réunis en séance plénière. A l'issue de l'adoption de ces textes, le président du Sénat a exprimé son satisfecit « le débat démocratique a eu lieu à l'intérieur du Sénat ».

> Société



Centre national de transfusion sanguine : Kafana Koné mobilise les institutions de la République pour la banque de sang

C'est une opération qui mettra à contribution toute la nation ivoirienne. Recueillir le maximum de poches de sang afin d'approvisionner le Centre national de transfusion sanguine (CNTS). C'est l'objectif de l'opération de don de sang initiée par Kafana Koné, ministre auprès du Président de la République, chargé des Relations avec les institutions de la République, le lundi 01 juin dans les locaux de son département à Abidjan-Plateau.



Béoumi-Sakassou/ Soutien aux opérateurs impactés par la COVID-19 : Sidi Touré vole au secours des tenancières de restaurants

Au regard de l'impact négatif de la COVID-19 sur tous les secteurs d'activité, les restaurateurs ont reçu un soutien important du ministre de la Communication et des Médias, Sidi Touré. Une bouffée d'oxygène pour les propriétaires et gérants de restaurants en activité à Béoumi et à Sakassou. C'est au total 2 millions de FCFA que le porte-parole du gouvernement a remis aux restaurateurs des deux localités, ce samedi 30 mai 2020.



Religion : El Hadj Mamadou Traoré, nouveau président du COSIM

El Hadj Mamadou Traoré, Imam principal de la grande Mosquée de la Riviera Golf, a été officiellement désigné vendredi dernier, nouveau président du Conseil supérieur des Imams, des Mosquées et des Affaires islamiques (COSIM). Il succède ainsi au Cheick Boikary Fofana, décédé le 17 mai dernier des suites de la Covid-19. Il a été désigné à l'unanimité par ses pairs, réunis au sein du grand conseil des imams, à l'issue d'un conclave tenu dans la nuit du 28 au 29 mai 2020. Tout comme son prédécesseur, le nouveau guide suprême de la Communauté musulmane de Côte d'Ivoire est un ancien cadre de l'administration bancaire.



33^e Journée mondiale sans tabac : Aka Aouélé engage le combat contre l'industrie du tabac pour les jeunes

Dans la déclaration du gouvernement ivoirien relative à l'édition 2020 de la Journée mondiale sans tabac célébrée chaque 31 mai, le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Eugène Aka Aouélé, a affiché son engagement à arracher les jeunes Ivoiriens des griffes de l'industrie du tabac. Selon le ministre, il s'agit d'empêcher la consommation précoce de tabac de plus en plus fréquente chez les jeunes et surtout de mettre à nu l'intérêt grandissant que l'industrie du tabac leur accorde.



Infrastructures sanitaires : 30 milliards de FCFA pour le nouveau CHR d'Aboisso qui sera livré en septembre 2020

En visite sur le chantier de construction du nouveau Centre hospitalier régional (CHR) d'Aboisso le samedi 30 mai 2020, le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Eugène Aka Aouélé, a annoncé que l'ouvrage, d'un coût de 30 milliards de FCFA, sera livré en septembre 2020.

> Culture



Obsèques de N'st Cophie's : le Président Alassane Ouattara prend en charge le rapatriement de la dépouille et tous les frais funéraires

Le Président Alassane Ouattara a décidé de prendre en charge le rapatriement de la dépouille et tous les frais funéraires de l'artiste ivoirien N'st Cophie's décédé le 08 mars 2020 aux USA des suites d'une longue maladie. La dépouille quittera aujourd'hui 02 juin Newark Liberty International à 21h 15 mn. L'arrivée en terre ivoirienne est prévue pour le 03 juin à 10h 45 mn à Abidjan, suivie du transfert à Dimbokro pour les obsèques et l'inhumation.

Vu sur le Net

> Politique



Allègement des conditions de liberté de Gbagbo : Le collectif des victimes annonce des actions contre la décision "abjecte"

Le président du Collectif des victimes de Côte d'Ivoire, Diaby Issiaka, n'est pas content de l'assouplissement des mesures de mise en liberté de Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé. Le lundi 1er juin 2020, lors d'une conférence publique à la mairie de Yopougon, il a accusé la Chambre d'appel de la Cour pénale internationale (Cpi) d'avoir rendu une décision « qui tue une deuxième fois les victimes ». Et de soutenir: « Le collectif des victimes de Côte d'Ivoire perçoit cette décision comme étant, d'une part, de droit dans sa forme et, d'autre part, dilatoire, abjecte et inacceptable ». Dans cette perspective, il a appelé les victimes à la mobilisation, les jours à venir.

> Economie



Légère hausse du prix du carburant pour le mois de juin

Les prix maxima de détail des produits pétroliers, arrêté par la direction générale des Hydrocarbures, pour la période du 1er au 30 juin 2020, montre une légère augmentation des coûts du carburant. Le litre du gasoil passe de 570 à 580 FCFA, soit une augmentation de 10 FCFA. Celui de l'essence super sans plomb passe aussi de 570 à 580 FCFA. Le pétrole lampant, lui, reste inchangé à 555 FCFA le litre. En ce qui concerne le gaz butane, certains prix ont changé, mais, la bouteille de gaz de 6 Kg (B6), elle demeure stable à 2 000 FCFA, alors que toutes les autres bouteilles ont connu un relèvement de prix. La bouteille de gaz de 12,5 Kg (B12,5) passe de 4 375 FCFA à 4 750 FCFA, en hausse de 375 FCFA; la B15 Kg de 5 250 FCFA à 5 700 FCFA, en hausse de 450 FCFA; la B17,5 Kg de 6 125 FCFA à 6 650 FCFA, en hausse de 525 FCFA; la B25 Kg de 8 750 FCFA à 9 500 FCFA, en hausse de 750 FCFA.



Mise en œuvre du Fonds d'appui au secteur informel : Le gouvernement et la Fenacci s'accordent

Tout va mieux désormais entre le gouvernement et la Fédération nationale des acteurs du commerce de Côte d'Ivoire (Fenacci). Les incompréhensions entre ces deux parties concernant la mise en œuvre du Fonds d'appui au secteur informel ont été éclaircies. Une information livrée par le directeur général de la Fenacci, Sanogo Karim, à l'occasion d'un point-presse animé, le vendredi 29 mai à la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire (Cci-Ci), au Plateau.



San Pedro : Le bureau de coordination opérationnelle de l'agence Côte d'Ivoire PME inauguré par le ministre Anoblé

Les responsables des Petites moyennes entreprises de la petite cité portuaire sont en joie. Pour cause, le gouvernement vient de leur octroyer un bureau de coordination opérationnelle de l'Agence Côte d'Ivoire PME. L'édifice a été inauguré par le ministre maire Félix Anoblé ce vendredi 29 mai 2020, à San Pedro. Situé au quartier Nitro, ce bâtiment comprend une salle de formation, un bureau de Centre de soutien à

➤ Société



Education : Reprise des cours ce mardi, à l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Président)

Après plus de deux mois de fermeture, du fait de la pandémie à coronavirus (COVID-19), les activités académiques à l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, la plus grande université de la Côte d'Ivoire reprennent ce mardi 02 juin 2020, indique une note de service du président de cette institution Pr. Abou Karamoko.



Education : le ministre Souleymane Diarrassouba offre 500 tables-bancs aux élèves du District autonome de Yamoussoukro

Au nom du ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba, le 2eme vice-gouverneur du District autonome de Yamoussoukro, Traoré Abdoulaye, a procédé à la remise de 500 tables-bancs à la direction régionale de l'Education nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle de Yamoussoukro, le vendredi 29 mai 2020, au cours d'une cérémonie dans l'enceinte du Lycée scientifique de la ville. (Source : Ministère)



Coronavirus : les organisateurs de convois clandestins d'élèves, étudiants, enseignants et personnels d'encadrement mis en garde

A l'occasion du point de presse quotidien sur la situation de la maladie à Coronavirus (COVID-19), le 31 mai 2020 à Abidjan, le porte-parole de la police nationale, le commissaire principal Charlemagne Bleu, a dénoncé l'organisation de convois clandestins tant à Abidjan qu'à l'intérieur du pays au mépris des mesures en vigueur et mis en garde les auteurs de cette pratique. « Nous attirons l'attention des parents d'élèves, étudiants, enseignants et personnels d'encadrement qui, en retard sur le calendrier des classes à l'intérieur du pays, se verraient proposer des convois clandestins et périlleux par des transporteurs véreux. En tout état de cause, nos forces de défense et de sécurité rechercheront et interpellent tous contrevenants, qu'ils soient transporteurs ou passagers », a prévenu Charlemagne Bleu. (Source : CICG)



COVID-19 : Le gouvernement débloque 1 milliard de FCFA pour soutenir la recherche scientifique

A l'occasion du point de presse quotidien sur la gestion du Coronavirus, le lundi 1er juin 2020 à Abidjan, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Adama Diawara, a annoncé que le gouvernement ivoirien a débloqué un milliard de FCFA pour soutenir la recherche scientifique, dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus (COVID-19). Selon le ministre Adama Diawara, cet appui permettra aux chercheurs de trouver, non seulement, des médicaments contre la COVID-19, mais également d'apporter des réponses scientifiques claires à des questions de fond dans la lutte contre la pandémie. (Source : CICG)



COVID-19 : La Côte d'Ivoire a enregistré 118 nouveaux cas, 32 guéris et 00 décès ce lundi

La Côte d'Ivoire a enregistré ce lundi 1er juin 2020, 118 nouveaux cas de COVID-19 sur 611 échantillons prélevés soit 19,3% de cas positifs, 32 guéris et 00 décès a-t-on appris sur place à Abidjan. Selon le gouvernement ivoirien, la Côte d'Ivoire compte désormais 2 951 cas confirmés dont 1 467 personnes guéries, 33 décès et 1 451 cas actifs. Le nombre total d'échantillons est quant à lui de 27 650.



COVID-19 : Le nombre de cas en Afrique dépasse la barre des 140 000

Le nombre de cas confirmés de COVID-19 sur le continent africain a atteint 141 535 alors que le bilan des décès de la pandémie en cours s'élevait à 4 069, le dimanche 31 mai, a déclaré le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique). Le virus s'est jusqu'à présent propagé dans 54 pays africains, a noté l'agence continentale, ajoutant que quelque 59 212 personnes infectées par la COVID-19 se sont rétablies à travers le continent, à cette même date.

Sécurité routière : 44 chauffeurs devant la Commission de retrait de permis de conduire

44 chauffeurs ont été conduits devant la Commission spéciale de suspension et de retrait de permis de conduire, le jeudi dernier. L'audience a porté sur 15 cas d'accidents ayant entraîné des morts, 20 cas d'accidents corporels et 9 cas d'infractions flagrantes. Parmi les fautifs, deux permis de conduire ont été suspendus pour 15 ans, deux autres pour 10 ans, une pour 5 ans, une pour 3 ans, quatre pour 2 ans, six pour 6 mois fermes et un permis de conduire restitué.

Agence de Presse

> Economie



Les PME et les porteurs de projets d'entreprises invités à profiter des structures mises en place pour leur promotion

Les Petites et moyennes entreprises (PME) et les porteurs de projets d'entreprises sont invités à profiter de l'Agence Côte d'Ivoire PME régionale et l'incubateur d'entreprise ouverts à San Pedro pour les accompagner. Lors de la double cérémonie d'inauguration de ces deux structures sous sa tutelle, le ministre de la Promotion des PME, Anoblé Félix, a lancé cet appel, vendredi, à San Pedro, invitant les acteurs de l'écosystème des PME et les porteurs de projets à prendre d'assaut ces bureaux.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic **www.gouv.ci**



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.